

Rapport public Parcoursup session 2024

Ecole Spéciale d'Architecture - Architecture - Diplôme de l'ESA

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Ecole Spéciale d'Architecture - Architecture - Diplôme de l'ESA (28704)

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Spéciale d'Architecture - Architecture - Diplôme de l'ESA (28704)	Jury par défaut	Tous les candidats	100	913	422	221	99

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Ecole Spéciale d'Architecture - Architecture - Diplôme de l'ESA (28704)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	583	288	147	60	60,6 %
			Masculin	330	134	74	39	39,4 %
			Total	913	422	221	99	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Ecole Spéciale d'Architecture - Architecture - Diplôme de l'ESA (28704)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	11	1	0	0	0 %
				Sans mention	230	41	15	11	12,2 %
				AB	277	129	53	32	35,6 %
				B	211	161	96	42	46,7 %
				TB	65	54	40	5	5,6 %
				TBF	5	3	3	0	0 %
				Total	799	389	207	90	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	7	0	0	0	0 %
				Sans mention	43	7	3	3	42,9 %
				AB	27	10	4	2	28,6 %
				B	8	6	3	2	28,6 %
				TB	2	1	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	1	0	0	0	0 %
				Total	88	24	10	7	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	0	0	0	
				Sans mention	3	0	0	0	
				AB	6	1	0	0	
				B	2	0	0	0	
				TB	1	1	0	0	
				Total	14	2	0	0	
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	8	6	3	1
			TB		1	1	1	1	50 %
			Total		9	7	4	2	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	0	0	0	
				Total	3	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Ecole Spéciale d'Architecture - Architecture - Diplôme de l'ESA (28704)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	693	330	175	72	72,7 %
			En réorientation	127	54	26	19	19,2 %
			Non scolarisés	27	10	6	3	3 %
			Scolarité étrangère	19	11	6	4	4 %
			Autres	47	17	8	1	1 %
			Total	913	422	221	99	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Spéciale d'Architecture - Architecture - Diplôme de l'ESA (28704)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	261	155	81	30
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	133	58	33	19
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	56	25	16	11
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	51	21	7	5

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Spéciale d'Architecture - Architecture - Diplôme de l'ESA (28704)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	33,6 %	40,7 %	39,9 %	34,1 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	17,1 %	15,2 %	16,3 %	21,6 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	7,2 %	6,6 %	7,9 %	12,5 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	6,6 %	5,5 %	3,4 %	5,7 %
		Mathématiques Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	4,9 %	5,8 %	4,9 %	1,1 %
		Mathématiques Spécialité & Arts Plastiques Spécialité	4,1 %	3,4 %	3 %	1,1 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	3,9 %	2,1 %	2,5 %	3,4 %
		Autres doublettes	22,6 %	20,7 %	22,2 %	20,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Spéciale d'Architecture - Architecture - Diplôme de l'ESA (28704)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	58,3 %	60,9 %	70 %	71,4 %
		Autres doublettes	41,7 %	39,1 %	30 %	28,6 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Coeff 2 sur les notes d'Histoire, Enseignement scientifique, LV1 et français.	Moyennes pondérées en fonction des moyennes de classe	Très important
	Coeff 3 sur les notes des spécialités de 1ère et T. parmi : Sc. de l'ingénieur, Maths, Numq et sc. informtq, Physique-chimie, SVT, SES, HG géopolitique, Arts	Moyennes pondérées en fonction des moyennes de classe	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Capacités d'organisation et Capacités d'expression orale et écrite. Appréciation du chef de l'établissement sur la capacité à réussir dans la formation visée.	Important
Savoir-être	Autonomie	Ouverture au monde Curiosité intellectuelle	Très important
	Esprit d'équipe	Capacités à collaborer et à se remettre en cause.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	L'intérêt du projet exprimé dans la lettre de motivation. Connaissance et conscience des exigences de la formation.	Très important
	Cohérence du projet personnel	Adéquation du projet personnel aux enseignements et aux débouchés de la formation.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement personnel	Présentation d'engagements : citoyen, associatif, étudiant,...	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Intérêt manifeste	Présentation des centres d'intérêt : arts, sciences, nature et questions sociétales	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

- **Les dossiers d'architectes sont analysés sur :**
 - les notes de tronc commun en première et terminale en Histoire, LV1 Anglais (ou autre), Enseignement scientifique / *coeff 2*
 - les notes de français en 1ère et au bac / *coeff 2*
 - les notes des spécialités (3 en première ; 2 en terminale) / *coeff 3*

Pour chaque note, nous saisissons la note de l'élève + la moyenne de classe, car nous appliquons une pondération qui se calcule automatiquement, selon si le candidat est au dessus ou en dessous de la moyenne de sa classe.

- Après saisie des notes et calcul automatique des moyennes, des coeff et des pondérations ; la dernière cellule de chaque ligne de candidat donnera son score sur 20 concernant la situation de ses résultats académiques.
- Chaque candidat est classé sur le résultat de cette dernière cellule, de la meilleure à la moins bonne note et nous convoquerons en entretien oral les candidats en architecture, à condition que leur note globale ne soit pas en dessous de 11 /20.

- Les 2 évaluateurs en binôme posent leurs notes de critère dans le tableau Excel et croisent leurs notations :
 - a. La note résultante sur 20, précisée à la 2ème décimale, permet de positionner la candidature dans la pré-sélection du classement général.
 - b. Toute note résultante inférieure à 11/20 entraîne le rejet de la candidature évaluée.
 - c. Les notes supérieures ou égales à 11/20 rentrent dans le classement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'admission à l'Ecole Spéciale d'Architecture (ESA) est ouverte à l'ensemble des bacheliers issus des filières générales et/ou professionnelles. Les notes présentées par les candidats ne constituent pas un critère de sélection préalablement à l'examen d'admission, hormis dans le cas de la double formation Architecte-Ingénieur ESA-ESTP.

Les critères généraux d'examen des vœux sont prioritairement :

- l'éveil au monde, l'ouverture d'esprit, la curiosité avec une appétence pour les arts, la culture, les idées et les enjeux,
- la motivation, les capacités de choisir et de faire,
- la capacité d'écoute, de compréhension et de synthèse,
- l'imagination et la cohérence,
- la capacité à se projeter dans le cursus et ses multiples débouchés,
- le repérage des attendus et des objectifs de la formation,
- les premiers savoir-faire comportant l'aptitude à la fabrication et à toute expression,
- pour les candidats en réorientation : leur parcours et la restitution de leurs expériences

Signature :

Marie-Hélène CONTAL,

Directrice de l'établissement Ecole Spéciale
d'Architecture